

américano-libyennes ont atteint leur paroxysme avec l'attaque à la bombe menée dans une discothèque de Berlin-Ouest, le 5 avril 1986, et les représailles militaires américaines contre deux villes de Libye, le 14 avril.

Le 5 mai, à l'issue du Sommet économique de Tokyo, les chefs de gouvernement de sept grandes puissances économiques (l'Allemagne fédérale, le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon) ont émis une déclaration commune qui condamnait vigoureusement le terrorisme, demandait une action nationale et internationale résolue pour combattre le terrorisme, et enjoignait les signataires à user de représailles fermes contre les États qui l'appuient. Ces engagements s'ajoutaient à ceux que les gouvernements occidentaux avaient pris et formulés dans la déclaration de Bonn de 1978.

Lors des réunions du Conseil de l'Atlantique Nord, les ministres des Affaires étrangères ont à maintes reprises condamné le terrorisme et exprimé leur ferme intention de le combattre conjointement. Ainsi, à la réunion que le Comité des plans de défense a tenue en mai 1986, les ministres ont résolu de collaborer pour éliminer ce fléau et ils ont demandé une coopération internationale plus étroite dans ce but. <sup>2</sup>

Le principal attentat terroriste perpétré à la fin de 1986 a été une attaque à la bombe dans une synagogue d'Istanbul. En 1987, on a enregistré une légère diminution des incidents violents, bien que les prises d'otages se soient poursuivies au Liban, les victimes étant principalement des ressortissants américains, français et anglais.

Le Canada n'a pas été à l'arbi des attaques terroristes. Ainsi, le 12 mars 1985, un garde a été abattu tandis que des membres de l'Armée révolutionnaire arménienne prenaient l'ambassade turque d'assaut. En outre, la bombe qui a explosé à l'aéroport Narita (Japon) et celle qui aurait détruit l'avion d'*Air India* le 22 juin avaient, pense-t-on, été posées

---

<sup>2</sup> Service de presse de l'OTAN, *Communiqué final*, n° M-DPC-1(86)15, 22 mai 1986.